

2 juillet 2003, Sherbrooke

Allocution à l'occasion du dépôt des crédits budgétaires 2003-2004

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir d'entamer avec vous l'étude des crédits budgétaires 2003-2004 qui ont été présentés à l'Assemblée nationale au lendemain du dépôt du budget de notre gouvernement.

Au cours des prochains jours, quatre commissions siégeront simultanément. Elles permettront aux élus qui en sont membres de débattre de ces crédits pendant les 200 heures prévues à nos règlements. C'est un exercice démocratique et parlementaire de grande importance puisqu'il permet aux représentants du peuple du Québec d'examiner la façon dont sont réparties les dépenses gouvernementales entre les ministères et les programmes.

Il est particulier, c'est vrai, que cet exercice se tienne à cette période de l'année. Cette situation est due au fait que les élections générales ont eu lieu le 14 avril dernier. Le nouveau gouvernement a déposé son budget le 12 juin et cela nous mène donc aujourd'hui à l'étude des crédits.

Madame la Présidente, aujourd'hui, je répondrai avec plaisir à des questions d'ordre général sur l'ensemble des crédits dévoilés par la présidente du Conseil du trésor et, de façon plus spécifique, aux questions relatives aux crédits du ministère du Conseil exécutif, dont je suis le titulaire.

Ce débat sur les crédits devient donc en quelque sorte l'épilogue de la dernière saison politique. Afin de mettre cette discussion en perspective, je vous propose un bref retour sur les événements.

Le 14 avril dernier, les Québécois ont posé un geste d'avenir et d'espoir. Ils ont clairement exprimé leur volonté de changer les choses au Québec. Les Québécois ont voté avec enthousiasme pour un virage dont ils saisissaient parfaitement la teneur, la nécessité et le potentiel. Les Québécois ont décidé de changer les choses pour solidifier les assises de notre croissance et pour que nous puissions relever tous ensemble les défis de notre époque, comme le financement de notre système de santé.

Les membres de notre équipe et moi-même avons passé les cinq dernières années à parcourir le Québec et à rencontrer les Québécois de tous les milieux, dans toutes les régions. Nous avons partagé des constats avec les Québécois. Vous tous ici connaissez ces constats. L'État québécois a vieilli. Il ne parvient plus à répondre efficacement aux besoins des citoyens. Notre système de santé a été perpétuellement en crise sous l'administration précédente. Nos écoles sont mal outillées pour lutter contre le décrochage scolaire. Nos universités ont de la difficulté à recruter et à retenir des professeurs de haut niveau. Nos infrastructures se détériorent.

Avant le 14 avril, le Québec était pris dans un cercle vicieux que l'on peut exprimer ainsi : le gouvernement se préparait à taxer encore davantage l'économie la plus taxée du continent

pour aller chercher des revenus accrus que notre économie était incapable de générer, précisément parce qu'elle était trop taxée.

Le 14 avril, les Québécois ont décidé de se sortir de ce cercle vicieux et d'envisager l'avenir sous un nouveau jour. Ce jour-là, ils ont confié à une nouvelle équipe la mission de recentrer l'État sur ses missions essentielles afin de concentrer les ressources humaines et financières dans les domaines qui relèvent véritablement de l'État. Cet État, qui assume pleinement les responsabilités qui sont les siennes, laissera à nos entreprises, à nos PME et à nos entrepreneurs la latitude nécessaire pour générer la croissance et la richesse.

Les Québécois nous ont aussi confié la mission de mettre fin au gaspillage des fonds publics et de revoir le fonctionnement de l'État québécois pour qu'il soit mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui, aux méthodes d'aujourd'hui et aux besoins des citoyens d'aujourd'hui.

L'État québécois, tel que nous le connaissons, est directement issu de la Révolution tranquille. Il a été conçu avant l'informatisation de notre société, avant la mondialisation, avant le vieillissement de la population, bref, à une autre époque.

Les Québécois ont adopté la vision d'avenir que nous leur avons proposée parce qu'elle émane de ce qu'ils sont aujourd'hui. Cette vision, c'est celle d'un Québec confiant et dynamisé où l'État n'essaie plus de chaperonner les citoyens en leur disant ce qui est bon pour eux. Il leur laisse toute la place en leur offrant les services dont ils ont besoin pour que chacun d'eux puisse s'accomplir pleinement et faire sa part dans l'accomplissement du Québec.

Nous voulons redonner le Québec aux citoyens du Québec. Nous voulons mettre le gouvernement au service des enfants du Québec, qui sont notre avenir, au service de leurs parents, qui sont notre présent, et au service de nos aînés, qui sont notre expérience et qui ont bâti cette société unique.

Le travail que nous avons accompli en quelques mois nous place résolument sur la voie de ce Québec renouvelé et dynamisé jusque dans ses régions. Je suis très fier de ce que nous avons accompli depuis le 14 avril et je suis enthousiaste devant les années à venir.

Le 29 avril, j'ai présenté une nouvelle équipe gouvernementale; une équipe de taille réduite, mais riche en talents et en expérience. Le 4 juin, dans mon discours inaugural, j'ai présenté notre plan de gouvernement. Il était directement tiré du projet de gouvernement que nous avons présenté à la population du Québec, le 12 septembre 2002.

J'ai aussi fait état des principes qui allaient guider notre administration :

Consacrer l'État à ses missions essentielles;

Améliorer la qualité des services aux citoyens;

Rendre l'administration gouvernementale transparente et efficace;

Décentraliser l'administration, notamment vers les régions.

J'ai aussi annoncé l'enclenchement de six grands travaux qui constitueront

le cœur de la réingénierie de l'État québécois :

Révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux;

Revue des modes d'intervention de l'État dans l'économie;

Réorganisation des services de santé;

Examen des perspectives de décentralisation et de déconcentration;

Recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève et l'étudiant;

Simplification et allègement du fardeau fiscal.

Le 12 juin, huit jours après le discours inaugural, le ministre des Finances a présenté un budget nécessaire. Ce budget permettait de passer d'un déficit zéro artificiel à un déficit zéro réel. Ce budget a permis de régler l'impasse de 4,3 milliards de dollars que recelait le budget Marois du 11 mars 2003. Il a aussi permis de mettre fin à l'astuce péquiste, qui consistait à pelleter sous le tapis de la dette l'excédent des dépenses incontrôlées.

Ce budget a aussi et surtout illustré notre volonté de mettre en application notre plan pour le Québec en affirmant nos priorités politiques. Dans le contexte que nous savons, un contexte de réparation et de rétablissement des finances publiques, nous sommes parvenus à augmenter de 7,2 % le budget de la santé. Nous couvrons les coûts de système et nous permettons un développement des services partout au Québec.

Nous avons annoncé des investissements récurrents de 240 millions de dollars par année. Nous avons répondu à l'appel des parents d'enfants autistes. Nous avons augmenté les ressources accordées aux maisons d'hébergement pour femmes violentées. Nous avons aussi accru la marge de manœuvre des décideurs régionaux dans le réseau de la santé. Ils peuvent dorénavant conclure des partenariats avec des cliniques privées pour que des interventions mineures y soient faites sans frais pour les patients.

Nous réinvestissons, mais nous sommes aussi en train d'assouplir le réseau de la santé et des services sociaux, de rajeunir son fonctionnement. Nous faisons confiance aux gens en place, à leurs compétences et à leur dévouement.

À Montréal, par exemple, on a annoncé une augmentation du nombre d'opérations et une réduction des listes d'attente, notamment en ophtalmologie et en orthopédie. Le système de santé québécois se porte déjà mieux.

Dans ce contexte de rétablissement des finances publiques, nous sommes aussi parvenus à augmenter de 3,6 % le budget de l'éducation. En fait, si on considère une réaffectation des budgets au sein du ministère de l'Éducation, c'est 577 millions de dollars de plus qui seront consacrés aux services éducatifs en 2003-2004.

Moi aussi, j'aurais voulu que ce soit plus, mais nous ne pouvons tout faire en six semaines. Ce sera plus l'an prochain et ce sera encore plus l'année suivante.

Nous avons montré que nous avons à cœur l'intérêt des citoyens. Tout en protégeant les PME, nous avons réduit les subventions et crédits d'impôt aux entreprises pour privilégier les services à la population, notamment en ce qui a trait aux services de garde.

Nous avons annoncé la création, d'ici au printemps prochain, de 13 900 places : 6 500 en CPE, 4 400 en milieu familial et 3 000 dans des garderies privées. Nous avons pris le parti du citoyen et le parti des parents. Rappelons-nous que le système en place laissait sur le carreau les parents de 33 000 enfants. Ce n'était pas un système universel. Un système qui refuse la flexibilité n'est pas non plus accessible. Un système par lequel l'État impose SA solution aux parents n'est pas non plus un système actuel.

Nous allons répondre aux besoins variés des parents par une offre de services variée. Le premier budget Séguin a aussi marqué un virage politique, je dirais un virage de culture politique. Notre gouvernement ne sera pas de ceux qui promettent des lendemains qui chantent en cachant des décisions qui nous hantent.

Nous disons la vérité aux Québécois. Nous leur disons que nous allons bâtir avec chacun d'eux et pour chacun d'eux un Québec plus solide, qui saura composer avec les défis du siècle nouveau. Nous leur disons que nous remettons sur pied les finances publiques et que nous nous préparons à répondre à leurs priorités. Et les Québécois sont avec nous.

Madame la Présidente, si je nourris une déception à la suite de la session parlementaire éclair que nous avons vécu, c'est bien celle qui concerne l'attitude de l'opposition officielle. L'ex-ministre des Finances, Pauline Marois, projetait elle-même de faire un ménage d'un milliard de dollars dans les subventions et les crédits d'impôt aux entreprises. L'ex-ministre Joseph Facal avait présenté un plan de réorganisation de l'État qualifié de « lumineux » par le chef de l'opposition officielle, qui a cependant préféré l'ignorer. Le député de Rousseau et le député de Gouin étaient parmi les députés du Parti québécois qui reconnaissaient aussi l'importance de redéployer l'État québécois.

En matière de réduction de l'aide aux entreprises, nous sommes allés moins loin que le proposait l'ex-ministre des Finances. En ce qui a trait à l'organisation de l'État, nous allons dans le sens des intentions de l'ex-ministre Facal. Quand l'opposition officielle crie à la déconstruction, elle place son orgueil de gouvernement défait au-dessus des intérêts des citoyens et du Québec.

L'opposition officielle sait très bien que, même avec les réductions annoncées aux crédits d'impôt et aux subventions des entreprises, l'État québécois demeure le plus généreux subventionneur au Canada. J'en appelle aujourd'hui au sens des responsabilités de l'opposition officielle en lui demandant de reconnaître la nécessité de l'action entreprise par notre gouvernement.

J'en appelle aussi au sens commun des centrales syndicales. Je les invite à se joindre à nous et à tous les Québécois pour bâtir ensemble le Québec d'aujourd'hui, qui regarde en avant et non en arrière.

Ce ne sont pas les citoyens, les contribuables, les travailleurs, les parents, qui sont mécontents de notre action. Cette « majorité silencieuse », pour employer cette expression si chère au député de Rivière-du-Loup, elle est avec nous.

Ceux qui expriment leur désaccord défendent précisément ce que les Québécois ont rejeté le 14 avril : un État omnipotent, figé dans une autre époque. L'heure n'est pas à la défense des privilèges de quelques-uns, l'heure est à la redéfinition d'un Québec pour tous les Québécois. L'heure n'est pas à la division sur la base d'intérêts particuliers, elle est à l'unité du renouveau.

Les Québécois nous ont donné le mandat de faire un grand pas en avant et nous le ferons avec eux. Notre action, depuis le 12 septembre 2002, depuis la présentation de notre plan de gouvernement, aura été d'une remarquable cohérence. Nous avons dit ce que nous ferions si nous étions élus pour assurer de meilleurs services à la population. Et nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions.

C'est vrai pour la santé, c'est vrai pour la réorganisation de l'État, c'est vrai pour la démocratie municipale. Nous sommes le gouvernement des citoyens du Québec. La formation de notre conseil des ministres a honoré notre engagement de former un gouvernement plus modeste par sa taille.

Le discours inaugural a établi notre projet de gouvernement. Le budget a paramétré notre action et solidifié les assises financières du gouvernement. Les crédits ont établi notre itinéraire des prochains mois. Ces crédits confirment que notre gouvernement a repris le contrôle des dépenses publiques en ramenant de 5,6 % à 3,8 % la croissance des dépenses globales de programme.

Ces crédits témoignent aussi de l'effort consenti par tous les ministères afin de freiner la croissance des dépenses gouvernementales tout en préservant et en améliorant la qualité des services aux citoyens. Les ministres responsables en répondront dans les jours à venir dans les moindres détails, devant les différentes commissions appelées à siéger.

Pour ma part, je dirai aujourd'hui que, dans cet exercice, le ministère du Conseil exécutif a tenu à donner l'exemple. J'ai notamment demandé que des économies soient effectuées pour les activités qui touchent directement le premier ministre. C'est ainsi que les crédits affectés à ce poste ont été réduits de 4 % par rapport à l'exercice 2002-2003. Pour l'ensemble du Ministère, les dépenses de fonctionnement et de rémunération ont été comprimées de 5,3 millions.

Au total, toutefois, les crédits du ministère du Conseil exécutif augmentent de façon notable. Cette augmentation s'explique par un accroissement de 48,1 millions des sommes versées aux Cris par suite de la Paix des braves, que notre formation politique a toujours soutenue. Également, le ministère du Conseil exécutif accroît de 5,1 millions de dollars l'investissement dans la réalisation du Plan d'action jeunesse. L'harmonie avec les nations autochtones et le soutien à la jeunesse sont des priorités de notre administration.

Je serai heureux d'en discuter avec vous.

En résumé, Madame la Présidente, je dirai ceci : notre gouvernement est cohérent. Il agit selon des priorités connues et dans l'intérêt de tous les citoyens. En quelques mois, nous avons stabilisé les finances publiques, amélioré les services de santé, augmenté les ressources en éducation, préservé le développement des places en garderie et amorcé un travail de fond en vue du redéploiement de l'État québécois.

Nous ne faisons pas dans la facilité. Nous faisons dans la nécessité. Nous opérons un virage nécessaire pour conduire le Québec dans une nouvelle voie de croissance et de développement. Nous savons que les Québécois sont avec nous et qu'ils comprennent que nous travaillons dans l'intérêt du plus grand nombre pour bâtir un Québec plus fort, plus solide et plus prospère.

Les Québécois savent que, dès l'an prochain, ils commenceront à récolter les fruits du renouvellement de leur État, dont ils sont l'âme et le cœur. C'est pour eux, pour l'avenir de leurs enfants, pour le progrès de leur carrière et pour la quiétude de leurs parents âgés que nous agissons avec détermination et compassion.

Merci.